

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

SNEP FSU REUNION

Résidence les Longanis

Bâtiment J appartement 1

11 boulevard Mahatma Gandhi

97490 SAINTE CLOTILDE

S3-reunion@snepsfu.net

<http://blog.snep-reunion.org/>

N° 54- SEPTEMBRE 2026

SOMMAIRE :

Page 2 : éditio

Page 3 : affiche stage

Page 4/5 : actu stagiaires

Page 6 : le coin des retraité.e.s

Page 7 : fiche de syndicalisation

Page 8 : UNSS et élections professionnelles

Page 9 à 12 : une histoire des STAPS Péi

1 encart :

- calendrier SNEP 26/27

SNEP

REUNION

U.
F.S.U.



MON MÉTIER ET MES DROITS DÉFENDUS, J'ADHÈRE AU SNEP-FSU !

**ASSEMBLEE
GENERALE DU
SNEP FSU REUNION**



**STAGE DE
FORMATION
SYNDICALE :**
CARRIÈRE METIER SALAIRE
Connaitre ses droits pour
agir et militer (voir page 3)

Avancement **Salaire**
ORS **Métier** **PPCR**
Droits Corpo
Syndicalisation
Prime Obligations
Formation
Carrière

**Le vendredi 02 octobre
au centre
LPH Christian Antou de
St Paul**

**Animé par Fabrice ALLAIN
co Secrétaire Général
UN EVENEMENT
INCONTOURNABLE !**

En préambule de cet édito, nous vous souhaitons une bonne rentrée scolaire, ainsi que la bienvenue aux entrant·es et à nos jeunes collègues stagiaires.

Nous autres enseignant·es avons 2 années en 365 jours. L'année scolaire vient de commencer et, peut-être, avez-vous lu dans votre Zimbra académique un message syndical se satisfaisant d'une rentrée sans difficulté.

Si le manque de professeur·es, les problèmes d'installations, les sureffectifs dans les classes, le manque d'AESH et de personnels quels qu'ils soient, les jours de carence, le durcissement de la législation sur les arrêts maladie, les restrictions concernant l'obtention des temps partiels thérapeutiques ou encore les salaires qui stagnent en satisfont certain·es, alors leur conception de nos métiers et du service public est effectivement à l'opposé de la nôtre.

Une année qui sera, par ailleurs, marquée par les Elections Professionnelles qui se dérouleront du 3 au 10 décembre 2026 (voir en page 8 pour davantage d'information).

Ce bulletin de rentrée nous permet un petit retour dans le temps, en saluant la naissance des **STAPS PEI**, il y a 36 ans — chiffre clin d'œil au Front populaire.

Vous y trouverez également des informations sur les rencontres que nous vous proposons, mais aussi sur les cibles à atteindre afin que, toutes et tous ensemble, nous renforçons notre pouvoir d'agir, pour **plus et mieux d'EPS, pour plus et mieux de vivre ensemble**.

Le métier est parfois dur, douloureux. Nous sommes « trop » souvent sollicité·es pour accompagner et défendre des collègues. Cet engagement nous importe beaucoup et nous nous appliquons à répondre du mieux possible aux collègues et aux équipes qui nous sollicitent.

En parallèle de cette activité, nous souhaiterions développer et faire vivre une activité pédagogique. Partager, échanger sur nos pratiques demeure passionnant. Voir nos élèves jouer, progresser, donc s'épanouir, est l'une des plus belles reconnaissances de notre métier.

Aussi, nous lançons un appel à celles et ceux qui seraient intéressé·es pour faire vivre ce terrain de la pratique. D'aucun·es seront peut-être critiques de cet appel, arguant du fait que c'est le rôle de l'institution.

Quand bien même cette dernière proposerait plusieurs formations annuelles, notre syndicat a la volonté de nourrir les débats sur la ou les pratiques, les programmes, les évaluations, la pédagogie, l'inclusion...

Rien d'innovant dans cet appel : tous ces thèmes, comme d'autres, font partie du noyau central de l'ambition du SNEP-FSU. La réflexion, parfois divergente, autour de nos pratiques nourrit et stimule notre quotidien professionnel, et probablement au-delà.

Soyons des profs pour nous-mêmes. Le partage doit nous animer : notre discipline est belle.

Heureuse année professionnelle à toutes et tous, vive l'activité physique, en avant l'EPS !

À très vite,

Manuel Saint Lu co-secrétaire académique





SNEP
REUNION



INSCRIPTION par mail :
s3-reunion@snepfsu.net

STAGE DE FORMATION SYNDICALE

Animé par Fabrice ALIAIN

Co-Secrétaire Générale du SNEP FSU

**UN RENDEZ VOUS
INCONTOURNABLE DU MOIS DE NOVEMBRE !**

CARRIÈRE METIER SALAIRE

**Connaitre ses droits pour
agir et militer**

Lundi 23 et mardi 24 novembre 2026

au lycée Roland Garros

De 9h à 16h30

Jeudi 26 et vendredi 27 novembre

au lycée Patu de Rosemont



**ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN**

Félicitations aux nouveaux et nouvelles collègues !

L'académie accueille cette année **31 collègues stagiaires** : 22 à temps plein, 6 à mi-temps et 3 collègues en détachement (arrivant du 1er degré).

Le SNEP-FSU souhaite à toutes et tous la bienvenue dans la profession et une belle et longue carrière dans l'Éducation nationale et dans le métier d'enseignant·e d'EPS !

Cette année encore, le nombre de nouveaux et nouvelles collègues est particulièrement conséquent. Cette augmentation est notamment liée à la mise en œuvre des nouvelles modalités de recrutement par concours, qui font désormais coexister deux voies d'accès au métier.

Deux niveaux de recrutement : bac+3 et bac+5

À partir de la session 2026, le concours externe du CAPEPS est accessible dès la troisième année de licence (bac+3). Cette évolution modifie profondément le parcours de recrutement des futur·es enseignant·es.

Le concours bac+3 permet aux étudiant·es titulaires d'une licence de se présenter au CAPEPS. Les lauréat·es poursuivent ensuite leur formation dans un parcours de master MEEF et deviennent fonctionnaires stagiaires pendant leur formation.

Parallèlement, le concours bac+5 continue d'exister pour les candidat·es titulaires d'un master. Cette coexistence des deux voies entraîne donc, à partir de cette rentrée, l'arrivée de nouvelles générations de stagiaires aux parcours et aux modalités de formation différents.

Pour le SNEP-FSU, cette réforme soulève toutefois de nombreuses questions sur les conditions d'entrée dans le métier, la formation, la rémunération et l'accompagnement des stagiaires. L'entrée dans le métier ne peut pas se faire au détriment de la formation professionnelle ni des conditions de travail.

Réforme des concours : quels enjeux pour le métier ?

La réforme des concours, avec désormais une voie de recrutement à bac+3 et une voie à bac+5, modifie en profondeur l'entrée dans le métier. Si l'objectif affiché est d'augmenter le nombre de recrutements et de rendre le métier plus attractif, plusieurs interrogations demeurent.

Quel niveau de formation pour devenir enseignant·es ?

Le recrutement dès la licence pose la question de l'articulation entre le concours, la formation universitaire et la formation professionnelle. Pour le SNEP-FSU, abaisser le niveau de recrutement ne doit pas conduire à abaisser les exigences de formation. Enseigner l'EPS nécessite des connaissances solides, des compétences professionnelles et une véritable formation au métier.

Quel statut et quelles conditions de stage ?

La coexistence des deux voies de concours entraîne des parcours différents pour les stagiaires. Le SNEP-FSU sera particulièrement vigilant sur l'égalité de traitement entre les collègues, leurs obligations de service, leur rémunération et leurs conditions de formation.

Former avant de faire enseigner davantage !

L'arrivée massive de nouveaux et nouvelles collègues ne doit pas être une réponse à la pénurie de personnels au détriment de la formation. La période de stage doit permettre de se former, d'être accompagné·e et de construire progressivement son identité professionnelle, et non constituer une année où l'on serait immédiatement confronté·e à toutes les exigences du métier.

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

Pour le SNEP-FSU, la démocratisation de l'accès au métier passe par une formation renforcée et de qualité, des conditions de travail améliorées et une véritable reconnaissance du métier d'enseignant-e d'EPS. Le SNEP-FSU continuera à porter la nécessité d'une formation de qualité, progressive et réellement professionnalisante, ainsi que des conditions d'entrée dans le métier permettant à chaque collègue de construire sereinement son parcours professionnel.

À toutes et tous les stagiaires : bienvenue dans le métier ! N'hésitez pas à vous rapprocher du SNEP-FSU pour être informé-es, accompagné-es et défendu-es tout au long de votre année de stage.

FERRERE Fabienne co-secrétaire académique

Responsable stagiaires

PAROLE DE STAGIAIRE

Après trois semaines en tant que professeur d'EPS, je commence progressivement à prendre mes repères et à mieux comprendre le rythme du métier. C'est assez différent des stages réalisés pendant mon master, notamment parce que j'ai maintenant davantage de responsabilités et que je dois gérer mon organisation au quotidien.

Je ressens forcément une certaine fatigue, aussi bien physique que mentale. Il faut être constamment attentif aux élèves, préparer les séances, gérer les imprévus et penser à beaucoup de choses en même temps. J'ai parfois tendance à me mettre beaucoup de pression pour que tout soit bien fait, mais j'apprends petit à petit qu'il faut trouver un juste milieu et accepter que tout ne soit pas parfait dès le début. Il faut aussi se laisser le temps de prendre confiance et de trouver son propre fonctionnement.

Je me rends également compte de l'importance des échanges avec les collègues. Il ne faut pas hésiter à discuter avec eux, à poser des questions ou à demander des conseils. Cela permet de prendre du recul sur certaines situations et de ne pas rester seul face aux difficultés.

Pour le moment, je considère donc ces premières semaines comme une période d'adaptation, où j'apprends progressivement à trouver mon rythme et ma manière de fonctionner. Malgré les moments de fatigue et les doutes que je peux avoir, je suis quand même contente de cette nouvelle expérience et de pouvoir enfin me lancer réellement dans le métier.

Bonjour,

Je suis jeune professeur d'EPS dans l'EST de l'île.

J'ai été affecté dans un établissement REP+ (un mot qui peut faire peur car on nous en parle depuis des années).

Après 3 semaines de rentrée, je dresse un bilan partagé.

Partagé entre un réel plaisir, un épanouissement quotidien à venir au collège et travailler avec des élèves pour lesquels l'EPS peut être un moment très important. Et partagé avec une réalité du terrain complexe, avec des difficultés matérielles réelles, qui impactent la qualité de notre enseignement (pas de gymnase couvert, peu de solutions de repli en cas d'intempéries, des toilettes et vestiaires compliqués à utiliser).

C'est aussi la réalité de nombreux établissements REP+, m'a-t-on dit à de nombreuses reprises. Cela me questionne concernant ma mission de service public.

Il ne s'agit pas de se plaindre, mais de mesurer les défis qui nous attendent. Cela peut être source de motivation pour aider des élèves en difficultés personnelles, leur montrer qu'il est possible de sortir de ce quotidien et d'être ambitieux pour leur parcours scolaire.

J'ajouterai que, suite à cette rentrée, je retiens une chose essentielle, c'est le mot collectif.

Vous entrez dans une corporation solidaire et mes collègues sont mon premier point d'appui à chaque difficulté rencontrée, que ce soit d'ordre pédagogique, didactique ou administratif, et je pense que cela est essentiel pour vite progresser dans la complexité de ce métier.

En somme, si je devais parler aux futurs enseignants encore étudiants, c'est un métier magnifique qui demande une grande détermination, mais qui vous rendra ce que vous donnez sur et en dehors des terrains, avec de nombreux moments de plaisir et d'épanouissement.

Merci.

LE COIN DES RETRAITES



La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique, réunie pour son 6e congrès du 19 au 21 mai à Port-Leucate, inscrit la question sociale comme préoccupation essentielle de la Fédération. En cette période qui croise crises économique, environnementale, sociale et démocratique, avec des échéances politiques majeures, elle doit, dans le cadre le plus large possible, imposer cette problématique dans le débat social et politique. Cette stratégie doit s'appuyer sur les réalités immédiates que nous subissons et qui trouveront des réponses notamment

lors de l'élaboration de la Loi de Finances 2027 et de la Loi de Financement de la Sécurité sociale 2027.

Les temps sociaux de mobilisation et d'expression s'articuleront sur la question de la revalorisation des pensions, de la Protection sociale autour de revendications concrètes. Elles interviendront, toujours dans la recherche du cadre unitaire le plus large possible, sur les questions de redistribution, de justice fiscale et de présence renforcée des services publics.

Elle affirme ainsi que les principes de démocratie, d'égalité, de solidarité et de liberté passent par une réduction des inégalités, une fiscalité redistributive, des financements d'investissement pour l'avenir (Éducation, santé, environnement, logement, énergie, ...) et une Sécurité sociale renforcée qui prenne en charge 100 % des soins prescrits. Le pacte républicain ne peut être en effet une réalité que s'il garantit à toutes et tous, quelles que soient les origines sociales ou géographiques, une égalité effective permettant à chacune et chacun d'exercer sa pleine citoyenneté grâce à une véritable sécurisation sociale.

Inscrire une dynamique sociale, affirmer des exigences d'égalité et de redistribution, traiter la question environnementale, combattre effectivement et efficacement toutes les dérives politiques, économiques et bellicistes qui promeuvent des solutions autoritaires. La FGR-FR rappelle qu'il n'y a pas de perspectives de progrès social sans la paix.

C'est l'engagement de la FGR-FR. Pour le renforcer, elle appelle les actives et actifs, les retraités de la Fonction publique à la rejoindre et à se mobiliser dès à présent.

Michel Roullot, membre de la FGR FP 974



La Fédération Générale des Retraités de la Fonction Publique (FGR-FP) est une organisation qui représente et défend les intérêts des retraités de la fonction publique. Elle agit notamment pour la **défense du pouvoir d'achat, des pensions, de la protection sociale et des services publics**. Elle rassemble plusieurs organisations syndicales et associations de retraités, notamment **la FSU, la CGT, la CFDT, l'UNSA et FO**.



Syndicalisation DOM 2026-2027

SNEP-FSU Réunion, 11 boulevard du Mahatma Gandhi, Résidence les Longanis, Bâtiment J apt 1, 97490 Sainte Clotilde

Identité	Date de naissance ____/____/____	Sexe : F ☐ M ☐	Situation professionnelle	Etablissement d'affectation ou zone de remplacement			
	Nom			Code établissement			
	Nom de naissance			Nom			
	Prénom			Adresse complète			
	Adresse complète			Echelon (ou groupe pour les retraités)			
				Situation administrative (entourez si nécessaire)			
	Mail			TZR	Stagiaire sur 1 ^{er} poste.	Temps partiel :	%
	Téléphone fixe			Disponibilité		Congès (parental...)	
Téléphone portable		Situation particulière : Retraite progressive : % d'activité.					

Bulletins	Envoi des bulletins (nationaux, académiques et départementaux) du SNEP-FSU, des hors séries « Contrepied », des bulletins FSU « POUR », courriers divers, ...	Autorisation indispensable pour recevoir le bulletin
	Pour les nouvelles adhérentes et nouveaux adhérents, les publications et courriers sont envoyés, par défaut par courrier à l'adresse personnelle. Pour les recevoir en version numérique ou en version papier à l'adresse de l'établissement, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfu.fr/espace-membre/ .	J'accepte de fournir au SNEP-FSU les informations nécessaires me concernant et l'autorise à faire figurer des informations dans des fichiers et des traitements informatisés dans les conditions fixées dans la loi informatique et libérées du 6/01/78 modifiée et au Règlement européen n°2016/679/UE dit RGPD du 27/04/2016 applicable le 25/05/2018. Cette autorisation est révocable par moi-même dans les mêmes conditions que le droit d'accès en
	Pour les anciennes adhérentes et anciens adhérents, nous conservons le choix des années précédentes. Pour apporter des modifications, rendez-vous dans votre espace adhérent. https://www.snepfu.fr/espace-membre/ .	Date et signature

Cotisations SNEP-FSU DOM 2026-2027

Catégorie professionnelle	Entourez votre catégorie professionnelle			Catégorie/échelon										
				1	2	3	4	5/5HEA1	6/5HEA2	7/5HEA3	8	9	10	11
	Prof EPS - Prof de sport - CEPJ - PCEA Agri - ENS			140 €	182 €	231 €	237 €	245 €	253 €	266 €	286 €	302 €	322 €	344 €
	Prof EPS classe normale biadmissible					232 €	244 €	258 €	270 €	283 €	304 €	326 €	346 €	360 €
	Prof EPS HC (Hors Classe) P. Sport HCL CEPJ HCI PCEA HCI			302 €	321 €	343 €	367 €	391 €	413 €	420 €				
	Prof EPS CEx (Classe Ex) P Sport CEx CEPJ CEx PCEA CEx			356 €	377 €	396 €	424 €	455 €	473 €	497 €				
	Chargé d'Enseignement				179 €	190 €	199 €	207 €	218 €	228 €	239 €	252 €	267 €	281 €
	Chargé d'Enseignement Hors Classe					266 €	281 €	318 €	342 €					
	Chargé d'Enseignement Classe Ex.			318 €	344 €	367 €	391 €	413 €	420 €					
	Catégorie / échelon			1	2	3	4/4HEA1	5/4HEA2	6/4HEA3	7	8	9	10	11
Catégorie professionnelle	Agrége-e - CTPS			182 €	256 €	263 €	279 €	297 €	316 €	337 €	364 €	388 €	409 €	424 €
	Agrége-e Hors Classe - CTPS Hors Classe			388 €	409 €	424 €	455 €	473 €	497 €					
	Catégorie / échelon			1	2/2HEA1	3/2HEA2	4/2HEA3	5/3HEB1	6/3HEB2	7/3HEB3	8	9	10	11
	Agrége-e Classe Ex.- CTPS Classe Ex.			424 €	455 €	473 €	497 €	497 €	518 €	545 €				
	CDI : Indice.	Inférieur à 436 → Groupe 3	168 €	Entre 480 et 502 → Groupe 6	244 €	Entre 603 et 627 → Groupe 9	307 €							
		Entre 436 et 452 → Groupe 4	182 €	Entre 503 et 527 → Groupe 7	256 €	Supérieur à 627 → Groupe 10	319 €							
		Entre 453 et 479 → Groupe 5	231 €	Entre 528 et 602 → Groupe 8	269 €									
	Temps partiel : à calculer selon l'échelon et la quotité de service.													
	Prof EPS, sport ou CEPJ stagiaire à l'externe	140 €	Maitre auxiliaire (MA)	230 €	Abonnement Bulletin									
	Agrége-e stagiaire nouvel-le enseignant-e	182 €	Contractuel-le (CDD)	62 €	Non syndiquables	75 €								
Congé parental - disponibilité	46 €	Elèves fonctionnaire	84 €	Institutions/Associations	75 €									
Stagiaire en report de stage	20 €	Congé de formation	143 €	Etudiant-es STAPS	20 €									
Stagiaire non reclassé-e : selon échelon de la catégorie d'origine.														
Retraité-e : Montant net			Entre 1 551 € et 1 800 € → groupe 4	92 €	Entre 2 551 € et 2 800 € → groupe 8	152 €								
de la pension mensuelle	Inférieur à 1051 € →Groupe 1	47 €	Entre 1 801 € et 2 050 € → groupe 5	107 €	Entre 2 801 € et 3 050 € → groupe 9	167 €								
avant prélèvement à la source	Entre 1 051 € et 1 300 € → groupe 2	62 €	Entre 2 051 € et 2 300 € → groupe 6	122 €	Entre 3 051 € et 3 300 € →groupe 10	182 €								
	Entre 1 301 € et 1 550 € → groupe 3	77 €	Entre 2 301 € et 2 550 € → groupe 7	137 €	Supérieur à 3 301 € →groupe 11	197 €								

Je choisis de payer ma cotisation...

1/ Par prélèvement(s) en une ou plusieurs fois (effectué en début de chaque mois d'octobre à juin, max 8 fois si débuté en octobre). Remplissez le mandat ci-dessous

Nombre de prélèvements	Indiquez le 1er mois de prélèvement	
PRELEVEMENT MANDAT  En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez (A) le SNEP-FSU à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et (B) votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions du SNEP-FSU. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée : - dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé, - sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.	Pour le compte du SNEP-FSU 76, rue des Rondeaux 75020 PARIS Ref : cotisation SNEP A : Le : Signature :	CREDIT D'IMPOT Vous bénéficiez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de votre cotisation. <i>Par exemple, une cotisation de 165 € ne vous coûte réellement que 56,10 €.</i> Aux frais réels, l'intégralité de la cotisation est à inclure dans les
Nom _____ Prénom _____ Adresse _____ Compl. d'adresse _____ CP - Ville _____ Pays _____ Code IBAN _____ Code BIC _____ Paiement récurrent ☒	MERCI DE JOINDRE UN RIB	
NE RIEN INSCRIRE ICI ➡		

2/ En ligne sur le site <https://lesite.snefpsu.fr/sujets/le-snep-fsu/adherer-pourquoi-comment/>

3/ Par chèque à l'ordre du SNEP-FSU Précisez le nombre de chèques (max 8) (Indiquez au dos de chaque chèque la date d'encaissement)

UNSS ET SPORT SCOLAIRE

UNSS, de l'Esport à l'AS Santé, le grand écart qui n'a rien de gymnique.

Kit cadeau de la rentrée : de la diététique pour 9 bus

Que reprocher à cette opportunité de permettre à nos élèves de bénéficier de conseils en diététique et d'offrir à notre AS 9 bus payés par l'ARS ?

Que reprocher à l'UNSS de nous imposer ce chantage si l'on ne veut pas priver nos élèves de 9 séances de pratiques sportives, aquatiques ou autres APPN ?

Libre à chacun·e d'accepter cette condition. Que nos élèves rencontrent un·e professionnel·le de santé est une bonne chose ; quel profit pourront-ils et elles en tirer est une autre question.

Dans le contexte budgétaire actuel, en partie victime des quelques égarements de l'ancienne direction nationale, que l'UNSS se voie offrir le coût de 9 transports par AS est très bien.

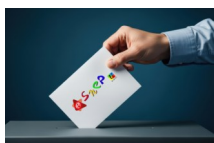
Permettez-nous, malgré tout, de poser ces interrogations.

Ah, la santé ! Ces maternités qui ferment, ces déserts médicaux qui prolifèrent, les conditions de travail des services médicaux toujours plus détériorées, les pesticides et autres accords favorisant l'importation de produits alimentaires « mal-sains », ces associations qui voient leurs subventions très fortement diminuer, et tant de choix politiques qui sont à l'opposé de ce qu'ils devraient être afin de permettre au plus grand nombre de vivre en meilleure santé.

Nous qui faisons courir, bouger, lancer, sauter, nager, grimper, jouer et réfléchir nos élèves, ne sommes-nous pas déjà engagé·es dans une mission de santé publique ?

Pour autant, trop d'établissements ne permettent pas l'EPS que nous souhaitons, celle que nous avons pu vivre et/ou apprendre pendant nos études.

Alors, les collègues, ne sentez-vous pas la nécessité de continuer à œuvrer pour plus et mieux d'installations, plus et mieux de formations continues, et pourquoi pas les 4 heures d'EPS pour toutes et tous ?



ELECTIONS PROFESSIONNELLES 2026 : QUELLES ENJEUX ?

Pour beaucoup de professeur·es d'EPS, en cas de problème ou de questions réglementaires, le réflexe est d'appeler ou d'envoyer un mail à un·e camarade du SNEP-FSU.

L'activité du SNEP-FSU se déploie toute l'année sur de multiples terrains. Dans les instances avec l'administration, dans l'accompagnement des collègues, lors d'audience avec les corps d'inspection, dans l'organisation de stages de formation syndicale sur de nombreux sujets (juridique, mutation, péda, protection sociale...).

Aux élections professionnelles de décembre 2022, la FSU est restée la 1^{ère} force syndicale au ministère de l'éducation nationale, en partie grâce au vote massif des enseignant·es d'EPS. Même s'il n'existe plus de commissions paritaires spécifiques aux enseignant·es d'EPS, les militant·es du SNEP, avec ceux et celles des autres syndicats de la FSU, ont siégé dans toutes les instances (CSA MEN, CAPN, CSA, F3SCT...), ont apporté leurs contributions sur les questions spécifiques EPS/sport scolaire et générales au système éducatif et fonction publique. Lors de son congrès de mars 2026, le SNEP-FSU a fait de la lutte contre toutes les formes d'inégalités (sociales, de genre, territoriales), son combat prioritaire. Les « 4 heures d'EPS » sont au cœur de ce projet du « plus et mieux d'école » !

Pour renforcer le rapport de force à tous les niveaux, le 1^{er} levier c'est de VOTER SNEP et FSU aux élections professionnelles de décembre 2026.

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

UNE HISTOIRE DES STAPS PEI

1990 : la première promotion STAPS de La Réunion, les pionniers d'une aventure universitaire

Trente étudiants. Une filière qui naît. Une page de l'histoire de l'Université de La Réunion qui s'écrit.

Une formation attendue par toute une génération

En 1990, l'Université de La Réunion ouvre pour la première fois une filière **STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives)**. Une véritable révolution pour les jeunes Réunionnais passionnés de sport.

Jusqu'alors, celles et ceux qui souhaitaient devenir professeurs d'Éducation Physique et Sportive ou poursuivre des études en STAPS devaient quitter leur île pour rejoindre une université métropolitaine, avec tout ce que cela impliquait sur le plan financier, familial et personnel.

Cette avancée est le fruit de l'engagement de **Pierre Danse**, alors Inspecteur Pédagogique Régional d'Éducation Physique et Sportive, et de **Yves Châteaureynaud**, maître de conférences, qui ont porté ce projet ambitieux et permis la création de cette nouvelle filière universitaire.

J'ai eu le privilège de faire partie de cette toute première promotion.

Une sélection exigeante dès l'entrée

Intégrer cette première promotion n'était pas un droit acquis après le baccalauréat.

L'accès à la formation se faisait par **un concours d'entrée**, reposant principalement sur des épreuves sportives destinées à évaluer les capacités physiques, techniques et le potentiel des candidats.

À l'issue de cette sélection, **30 étudiants** intègrent cette première promotion. Ils deviennent les pionniers d'une filière appelée à jouer un rôle majeur dans la formation des enseignants et des professionnels du sport à La Réunion.

Une promotion soudée par la passion

Nous étions trente.

Trente jeunes passionnés de sport, venus d'horizons différents, mais animés par une même ambition : apprendre, progresser et construire notre avenir.

Très rapidement, une véritable cohésion est née. Nous formions un groupe solidaire, joyeux, toujours prêt à partager les efforts comme les moments de convivialité.

EMPLOI DU TEMPS

UNIVERSITE DE LA REUNION
FACULTE DES SCIENCES

ANNEE UNIVERSITAIRE 1990/1991
1er SEMESTRE

SECTION : S.T.A.P.S.

Responsable pédagogique :
Yves CHATEAUREYNAUD

HEURES	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
7h-8h			Expression Comm.		
8h-9h	Basket Ball		A S.gym		Foot-Ball A
9h-10h	A Moufia	Volley-B. B Ch.Fl.	Expression Comm. B S.gym	Natation 1	Hand- Ball B Moufia
10h-11h	Sciences Humaines S21	Gymnast (Champ Fleuri)	Histoire S16	E.N.	Sciences Humaines S2
11h-12h		Connaissances Gén. S21			
12h-13h					
13h-14h		Tennis A Prima	Stage Péda. Milieu associatif	-FNSU -Péda Milieu Scol.	Sciences Biol. S18
14h-15h		Judo B Case Ch			
15h-16h	Natation 2 E.N.	Gymnast. 1 Ch.Fl.		A Anglais	Gymnast. 1 Ch.Fl.
17h-17h					Natation 2 E.N.
18h-19h					

Pour mémoire : reste à placer
- tutorat
- matière au choix de l'étudiant

11/09/90

SNEP INFO REUNION - SNEP INFO REUNION -

Mais cette bonne humeur ne nous empêchait pas d'être particulièrement travailleurs. La charge de travail était importante et chacun savait que la réussite passait par un investissement constant.

Trente-cinq ans plus tard, beaucoup d'entre nous gardent encore des liens d'amitié tissés durant ces années

Une formation pratique particulièrement riche

Contrairement à certaines idées reçues, cette première promotion bénéficiait d'une formation pratique particulièrement complète.

Chaque semaine, nous suivions **près de 14 heures de pratique sportive**, réparties sur les trois années du cursus (DEUG puis Licence).

Nous avons été formés dans de très nombreuses disciplines : natation, athlétisme, gymnastique, judo, football, basket-ball, handball, rugby, volley-ball, tennis, badminton, ultimate, danse, escalade, expression corporelle, yoga...

...et certainement quelques autres activités que le temps a quelque peu effacées de nos mémoires.

Cette diversité faisait de nous des étudiants polyvalents, capables d'aborder aussi bien les sports collectifs que les activités individuelles, artistiques ou de pleine nature.

Des enseignements scientifiques de haut niveau

Les STAPS ne se limitaient évidemment pas à la pratique sportive.

La formation reposait sur un solide socle universitaire mêlant sciences, pédagogie et sciences humaines.

Parmi les enseignements figuraient notamment : physiologie du sport, anatomie, biomécanique, sociologie du sport, histoire du sport, didactique, sciences de l'éducation, épistémologie, psychologie de l'enfant et du sportif, mathématiques, informatique, anglais. Cette complémentarité entre théorie et pratique constituait l'une des grandes forces de la formation.

Les APPN : apprendre dans les milieux naturels de La Réunion

L'un des aspects les plus marquants de cette formation était sans doute la place accordée aux **Activités Physiques de Pleine Nature (APPN)**.

La Réunion constituait alors un formidable terrain d'apprentissage. Nous avons ainsi bénéficié de véritables stages de terrain en **plongée sous-marine, voile légère (dériveur et planche à voile), surf, randonnée sportive** et **escalade en milieu naturel**.

À cette époque, il n'existait pas beaucoup de **Structures Artificielles d'Escalade (SAE)** sur l'île. L'apprentissage se faisait directement sur les sites naturels, au contact du terrain, dans un cadre exigeant mais particulièrement formateur.

Ces stages constituaient une véritable richesse pédagogique et participaient pleinement à notre formation de futurs professionnels des activités physiques et sportives.



Une professionnalisation précoce

La formation ne se limitait pas aux enseignements universitaires.

Dès la deuxième année, les étudiants effectuaient des **stages en établissements scolaires**, aussi bien dans le premier degré que dans le second degré.

Ces immersions permettaient une découverte progressive du métier d'enseignant et constituaient déjà une véritable articulation entre les savoirs universitaires et la pratique professionnelle.

Après la Licence, les étudiants poursuivaient leur préparation au **CAPEPS** à l'IUFM de Bellepierre. Cette année, particulièrement exigeante, préparait aux différentes épreuves du concours.

En 1994, les premiers étudiants ayant suivi l'intégralité de leur cursus STAPS à La Réunion obtenaient le CAPEPS, illustrant la qualité de cette jeune filière universitaire.

Trois années sur le campus de Saint-Denis

L'ensemble des enseignements était dispensé sur le campus universitaire de Saint-Denis.

Ces trois années ont été bien plus qu'un parcours universitaire. Elles ont été une formidable aventure humaine.

Nous avons appris à travailler ensemble, à nous dépasser, à nous entraider et à construire les bases de nos vies professionnelles.

À l'époque, nous ne réalisons pas que nous participions à un moment fondateur de l'histoire de l'Université de La Réunion.

L'année « commando » de l'IUFM

Après l'obtention de la Licence, une nouvelle étape nous attendait : la préparation du **CAPEPS** à l'IUFM de Bellepierre, à Saint-Denis.

Cette année était réputée pour son intensité.

Le rythme de travail était particulièrement soutenu, alternant préparation physique, entraînement aux épreuves, approfondissement des connaissances théoriques et préparation pédagogique.

Une véritable année « commando », exigeante mais passionnante, qui nous préparait à l'un des concours les plus sélectifs de l'Éducation nationale.

Une promotion aux parcours multiples

Si une partie d'entre nous est devenue professeur d'Éducation Physique et Sportive, tous n'ont pas choisi cette voie.

Certains sont devenus **professeurs des écoles**, d'autres se sont orientés vers des carrières différentes, dans ou en dehors du monde du sport. Chacun a construit son propre parcours.

Mais, trente-cinq ans plus tard, une conviction nous rassemble encore : **nous avons eu la chance de bénéficier d'une formation d'une qualité exceptionnelle.**

Au-delà des connaissances acquises, c'est un état d'esprit, une rigueur, une culture scientifique et sportive que cette formation nous a transmis.

Merci à celles et ceux qui nous ont formés

Évoquer cette première promotion, c'est aussi rendre hommage à celles et ceux qui ont contribué à sa réussite.

Tous les enseignants et intervenants mériteraient d'être cités. Le temps a malheureusement effacé certains noms de la mémoire des anciens étudiants. Parmi ceux qui ont particulièrement marqué cette première génération figurent notamment **Yves Châteaureynaud, André Benoît, Jean-Paul Doutreloux, Denis Haw** et **Pierre Lécuyer**, sans oublier l'ensemble des formateurs qui ont participé à cette aventure.



Un hommage à Yves Châteaurenaud

En rédigeant cet article, j'ai appris avec une profonde tristesse le décès de **Yves Châteaurenaud**, survenu en 2023 des suites de la Covid-19.

Cette nouvelle m'a particulièrement touché.

Pour beaucoup d'entre nous, il n'était pas seulement un universitaire ou un maître de conférences. Il faisait partie des bâtisseurs de cette filière STAPS naissante. Il a transmis bien plus que des connaissances : il nous a donné le goût de comprendre, d'analyser et de réfléchir au sport avec exigence et curiosité.

À travers ces quelques lignes, je souhaite lui rendre hommage.

Je suis convaincu que nombre de mes camarades de promotion s'associeront à cette pensée reconnaissante envers celui qui a contribué à écrire les premières pages de l'histoire des STAPS à La Réunion.

Une aventure qui reste gravée dans nos mémoires

Trente-cinq ans ont passé.

La filière STAPS de l'Université de La Réunion s'est développée, des centaines d'étudiants y ont été formés et poursuivent aujourd'hui des carrières variées dans l'enseignement, le sport, la recherche ou d'autres secteurs.

Mais pour nous, les trente étudiants de cette première promotion, il restera toujours quelque chose d'unique.

Nous avons eu le privilège d'être les premiers : les premiers à franchir les portes de cette filière à La Réunion ; les premiers à croire en ce projet ; les premiers à écrire, modestement, une page de l'histoire universitaire de La Réunion.

Et cela, personne ne pourra nous l'enlever.

« Batman »

